

GUIDE DE HAUTE MONTAGNE



LE DIPLÔME DE GUIDE DE HAUTE MONTAGNE ATTESTE DES COMPÉTENCES PERMETTANT D'EXERCER CONTRE RÉMUNÉRATION : LA CONDUITE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES DANS DES EXCURSIONS OU DES ASCENSIONS DE MONTAGNE EN ROCHER, NEIGE, GLACE ET TERRAIN MIXTE AINSI QUE DANS DES EXCURSIONS DE SKI DE RANDONNÉE ET EN SKI HORS PISTE, L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES CORRESPONDANTES ET L'ENTRAÎNEMENT AUX PRATIQUES DE COMPÉTITION DANS LES DISCIPLINES PRÉCITÉES.

→ Le cursus de formation du diplôme d'Etat d'alpinisme – guide de haute montagne est organisé sur une durée de **693 h** maximum et comprend 5 unités de formation ; auquel s'ajoute 35h de formation générale commune aux métiers de l'encadrement, de l'enseignement et de l'entraînement des sports de montagne, soit un total de 728 h de formation réparties sur 21 semaines.

L'entrée en formation est réalisée après réussite de l'examen probatoire.

Tous les stagiaires suivent le cursus de formation dans un ordre précis permettant l'acquisition de compétences, au travers de stages à l'ENSA, et le développement d'une expérience professionnelle dans le cadre des courses en montagne à réaliser sous tutorat d'un professionnel guide de haute montagne.

COÛT DE LA FORMATION : 16 487.70€



→ Cette formation est une certifiante et classée de niveau 6 soit bac +3. Elle est enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles sous le numéro RNCP 38574 avec échéance au 01/03/2028.



→ COMPETENCES REQUISES

Le guide de haute montagne exerce dans un environnement exigeant et à risques (avalanches, chutes de pierres, crevasses...), où il veille à la sécurité de ses clients en adaptant itinéraires et équipements selon les conditions. Alliant compétences techniques, force morale et sens des responsabilités, il sait gérer les situations difficiles tout en faisant preuve de pédagogie, d'écoute et d'encouragement. Curieux et entreprenant, il s'adapte aux évolutions du tourisme sportif, innove dans ses prestations, fidélise sa clientèle, parle souvent plusieurs langues et partage avec passion l'amour de la montagne.

→ LIEU D'EXERCICE

Le guide de haute montagne travaille majoritairement en tant qu'indépendant, seul, au sein d'un bureau des guides ou en lien avec des agences de voyages, même si quelques postes salariés existent (UCPA, gendarmerie, établissements scolaires...). Son activité est largement saisonnière, avec des pics en hiver pour le ski et l'alpinisme, et en été pour la randonnée et le trek, ce qui l'amène souvent à cumuler plusieurs métiers pour assurer un revenu stable. Il peut aussi organiser des séjours à l'étranger pour travailler toute l'année. Toujours en extérieur, il exerce par tous les temps, transportant régulièrement du matériel lourd, et s'adapte aux conditions extrêmes propres à la montagne.

→ EMPLOI ET SERVICE

Très sollicité sur certains massifs comme le Mont-Blanc, notamment par une clientèle étrangère, il connaît des revenus variables selon la météo et l'économie, étant rémunéré à la prestation. Ses charges professionnelles élevées (équipement, recyclage, assurances) amputent fortement ses honoraires. L'accès au métier est tardif, après une formation longue et sélective, et la construction d'une clientèle prend du temps. La carrière est limitée dans la durée, obligeant les guides à se reconvertir autour de la cinquantaine. Bien que leur présence progresse, les femmes restent encore peu nombreuses dans la profession.

SALAIRE DEBUTANT : 400 à 600€ brut/j selon activité proposée

STATUT : INDEPENDANT

PLUS D'INFOS

